



1 Ecole Maternelle Saint Michel

Rue Chanoine Brevier
12500 ESPALION
☎ : 05.65.48.01.84



Ecole Primaire Saint Hilarian

10 Rue Auzuech
12500 ESPALION
☎ : 05.65.51.11.76

PROTOCOLE D'INSCRIPTION 2022-2023

Remplir un exemplaire par famille de maternelle – primaire

NOM :

Prénom : **Classe :**

Prénom : **Classe :**

Prénom : **Classe :**

1. REGIME CHOISI (options à cocher)

- Externat (restauration occasionnelle possible)
- Cantine au ticket (*Attention dans ce cas votre enfant n'est pas considéré comme demi-pensionnaire*)
- Cantine sur facturation (demi-pensionnaire)

2. CONDITIONS DE PAIEMENT (options à cocher)

Sauf contre-indication, les conditions de paiement choisies s'appliqueront à tous vos enfants scolarisés dans notre ensemble scolaire (maternelle, primaire, collège, lycée)

Les familles qui inscrivent simultanément plusieurs enfants bénéficient d'une réduction de 10 % sur la contribution des familles pour le(s) plus jeune(s).

- Au comptant** et pour l'année à réception de facture, mi novembre.
- En trois versements trimestriels** à réception de facture.
- En 10 versements mensuels : par prélèvement automatique **le 15 uniquement de chaque mois** de septembre à juin, soit 10 prélèvements égaux.
 - Mêmes références bancaires qu'en 2021-2022 : reconduction des conditions de paiement
 - SINON Joindre une autorisation de prélèvement + RIB**
- Je choisis de verser la contribution de solidarité pour soutenir l'école.

J'ai enfants scolarisés dans les établissements catholiques d'Espalion (Lycée, collège, primaire et maternelle).

Indiquez le NOM, prénom, classe de **TOUS** vos enfants scolarisés dans notre établissement.

.....
.....
.....
.....
.....

3. COTISATIONS VOLONTAIRES

L'Association de Parents d'Elèves (A.P.E.L.) représente les parents auprès de la Direction de l'établissement de l'organisation de l'enseignement catholique et des pouvoirs publics. Elle participe activement à l'animation et à la vie de l'établissement et apporte aux familles un ensemble de services, dont la revue "Famille et Education". L'adhésion à cette association est volontaire et la cotisation est d'un montant de 22 € **par famille**.

J'adhère à l'A.P.E.L.

Ne pas faire de chèque maintenant, la cotisation sera incluse à la facture annuelle de l'enfant aîné(e)

Je ne souhaite pas adhérer à l'A.P.E.L.

4. CONDITIONS D'INSCRIPTION :

L'inscription d'un élève dans l'ensemble scolaire implique d'une part l'adhésion au projet éducatif et au règlement intérieur et d'autre part au versement d'une somme correspondant à la contribution des familles. Tout abandon de scolarité en cours d'année donnera lieu à une régularisation correspondant au prorata temporis sur la totalité de la contribution annuelle.

En cas d'impayés, l'établissement se réserve la possibilité de refuser la réinscription de l'élève d'une année sur l'autre tout en usant de tous moyens légaux de recouvrement.

IMPORTANT : beaucoup de circulaires sont oubliées au fond des cartables. Aussi, dorénavant, afin de continuer à vous informer au mieux, nous envisageons de vous **transmettre certaines informations par mail**. Merci de bien vouloir nous transmettre l'adresse électronique que vous consultez régulièrement.

(Pour les familles séparées, bien indiquer **les deux adresses**).

Toutefois si vous n'utilisez pas ce moyen de communication, merci de **le signaler par NON UTILISÉ**. Vous continuerez ainsi à recevoir les circulaires papiers.

Adresse :@.....

2^{ème} parent :@.....

6. RESPONSABLE LEGAL ET/ OU FINANCIER :

Je soussigné(e),

Nom : **Prénom** :

Qualité (père-mère-autre) :

Adresse :

Code postal et ville :

Téléphone domicile : **Portable (obligatoire)** :

Pour les parents séparés, merci de bien vouloir préciser, s'il faut une facture pour chaque parent ou uniquement pour le responsable légal mentionné ci-dessus.

Précisez également qui paye quoi ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Déclare avoir pris connaissance des **conditions d'inscription ci-dessus** et m'engage à les respecter.

Date
Signature du (des) responsables
précédées de la mention « lu et approuvé »